

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE SOUSCRIPTION  
AU PROGRAMME D’AFFILIATION BEAFFILIATES.COM POUR LA COTE D’IVOIRE**

(18 août 2022)

**ENTRE :**

D’UNE PART,

**EQUINOX LIMITED**, une société privée à responsabilité limitée enregistrée en vertu des lois de Gibraltar sous le numéro de société 103831, ayant son siège social à Sovereign Place, 117 Main Street, GX11 1AA, Gibraltar.

Ci-après désignée « **Equinox** »,

**ET :**

D’AUTRE PART,

La personne physique ou la société indiquée sur le formulaire d’inscription à remplir sur le site internet [www.beaffiliates.com](http://www.beaffiliates.com),

Ci-après désignée l’« **Affilié** »,

Ci-après désignés individuellement la « **Partie** » et collectivement les « **Parties** ».

**Article 1. Définitions**

**Affilié consommateur** : désigne la personne physique qui souscrit au programme d’affiliation dans le cadre d’une activité non professionnelle.

**Contrat** : désigne **(i)** le formulaire d’inscription complété par l’Affilié selon l’article 3 ci-dessous, **(ii)** les présentes Conditions Générales de Souscription au Programme d’Affiliation beaffiliates.com (ci-après désignées par les « **Conditions Générales d’Affiliation** ») acceptées par l’Affilié et **(iii)** les conditions particulières éventuellement négociées entre les Parties et indiquées dans l’ordre d’insertion.

**Commission** : désigne la somme revenant à l’Affilié dans les conditions définies à l’article 8 ci-après ou dans les conditions particulières indiquées dans l’ordre d’insertion.

**Compte d’Affiliation** : Compte d’un Affilié validé par Equinox suite à sa demande d’inscription sur la Plateforme.

**Groupe** : désigne la SAS Betclic Everest Group et l’ensemble de ses filiales. La société Betclic Everest Group, à laquelle appartient indirectement Equinox, est située 5 rue François 1<sup>er</sup>, 75008, Paris.

**Joueur Actif** : désigne un joueur ayant engagé à minima une action de jeu en euro (un (1) pari sportif) sur le Site.

**Matériel Publicitaire** : désigne l’ensemble des créations publicitaires relatives au Site et notamment bannières, emailing au format html, textes éditoriaux, images, logos, graphiques et liens hypertextes qu’Equinox, le

Groupe ou une société du Groupe met à disposition de l’Affilié via la Plateforme.

**Nouveau Client** : désigne une personne qui n'a aucun compte auprès du Site et qui ouvre un compte sur le Site par le biais des Matériels Publicitaires présent sur le Site de l’Affilié et qui effectue sur ce compte un premier dépôt en euro d’un minimum de dix (10) euros.

**Plateforme** : désigne la plateforme BeAffiliates accessible à l’adresse [www.beaffiliates.com](http://www.beaffiliates.com).

**Site** : désigne le site internet [www.betclic.ci](http://www.betclic.ci).

**Site de l’Affilié** : désigne le site internet édité par l’Affilié et dont il est responsable notamment quant à son contenu et à sa conformité avec toutes lois et règlements applicables et en vigueur. Le nom du Site de l’Affilié sera déclaré par l’Affilié dans le formulaire d’inscription (Cf. article 3 « Processus d’affiliation à la Plateforme »).

## **Article 2. Objet du Contrat**

**2.1** Le Contrat a pour objet de permettre à l’Affilié d’assurer, à titre non exclusif, la promotion du Site.

L’Affilié devra diriger de potentiels Nouveaux Clients vers le Site à l’aide du Matériel Publicitaire mis à disposition par Equinox, le Groupe ou toute société du Groupe et bénéficiera, en contrepartie, du paiement d’une Commission.

**2.2** Pour ce faire, le Matériel Publicitaire mis à disposition, sera identifié (tracking) par Equinox comme étant fourni à l’Affilié. Ce tracking permettra à Equinox d’identifier les Nouveaux Clients du Site provenant du Site de l’Affilié, de calculer et de payer, à l’Affilié, la Commission qui lui revient, sous réserve que ce dernier respecte les conditions du Contrat.

## **Article 3. Processus d’affiliation à la Plateforme**

La personne qui souhaite devenir Affilié doit respecter le processus suivant :

- a)** Se connecter sur le site internet <https://www.beaffiliates.com> et remplir un formulaire d’inscription au sein duquel il convient de préciser notamment :
- Sa qualité de consommateur dans l’hypothèse où le Site de l’Affilié ne serait pas édité dans le cadre d’une activité professionnelle ;
  - Des informations personnelles (login, nom, prénom, adresse email, téléphone, dénomination sociale, numéro SIRET, adresse postale, etc.) ;
  - Ses coordonnées bancaires ;
  - L’url du Site Affilié.
- b)** Lire puis accepter, à la fin du formulaire d’inscription, les présentes Conditions Générales d’Affiliation.

Des conditions particulières pourront être négociées entre les Parties. Elles prendront la forme d’un ordre d’insertion et seront transmises par Equinox à l’Affilié par email. L’Affilié devra les signer et, à minima, en accuser bonne réception.

c) Equinox fera ses meilleurs efforts pour adresser un email validant ou invalidant la demande d'affiliation dans les deux (2) jours ouvrés suivant une inscription.

Les critères d'acceptation de la demande d'affiliation par Equinox sont notamment les suivants : le Site de l'Affilié **(i)** doit respecter l'ensemble des lois et règlements applicables en Côte d'Ivoire, **(ii)** ne doit pas être un site internet dont l'audience vise majoritairement les moins de 18 ans, **(iii)** ne doit pas relayer des offres de jeux illégaux ou proposer des méthodes de gains d'argent présentées comme faciles.

L'Affilié, dont la demande d'affiliation sera validée par Equinox, se verra attribuer un Compte d'Affiliation lui permettant de se connecter à la Plateforme et ainsi récupérer le Matériel Publicitaire.

Equinox se réserve le droit de refuser l'inscription de toutes personnes à son Site (ou de fermer leurs comptes) et ce, notamment pour se conformer à la législation ivoirienne applicable aux sites internet de jeux et de paris en ligne et en particulier, la loi n°2020-480 du 27 mai 2020 portant régime juridique des jeux de hasard en Côte d'Ivoire et tous textes s'y rapportant, et/ou afin de se conformer à toutes procédures internes et notamment celles relatives à la fraude.

#### **Article 4. Obligations générales de l'Affilié**

**4.1** Sauf accord spécifique entre les Parties, l'Affilié ne peut bénéficier que d'un seul et unique Compte d'Affiliation.

L'Affilié s'engage à assurer la promotion du Site en installant et en maintenant, sur son Site d'Affilié, des liens vers le Site. L'Affilié devra uniquement créer des liens en utilisant le Matériel Publicitaire. Toute autre forme de publicité, qui n'aura pas été expressément autorisée par Equinox, est strictement interdite.

L'Affilié s'engage à utiliser le Matériel Publicitaire le plus récent et tel que mis à jour régulièrement par Equinox sur la Plateforme.

L'Affilié s'engage à n'apporter aucune modification audit Matériel Publicitaire.

L'Affilié s'engage à exploiter ledit Matériel Publicitaire uniquement sur le Site de l'Affilié validé par Equinox.

**4.2** Toute promotion sur les réseaux sociaux associant la marque « Betclic » devra être préalablement soumise à Equinox et expressément validée par elle.

**4.3** L'Affilié s'interdit **(i)** de créer directement ou indirectement des comptes « Nouveau Client » sur le Site tant pour lui-même, que pour ses collaborateurs, sa famille, tous tiers, **(ii)** d'alimenter directement ou indirectement de tels comptes par le biais de dépôts d'argent afin de jouer sur le Site dans le but notamment d'augmenter ses Commissions.

Toute suspicion et/ou acte de fraude quelconque du fait direct ou indirect de l'Affilié pourra notamment entraîner de la part d'Equinox :

- La suspension ou le non-paiement des Commissions relatifs aux comptes « Nouveau Client » concernés,
- La suppression des comptes « Nouveau Client » concernés,
- La résiliation du Contrat par email avec effet immédiat et ce, sans préjudice de toutes actions en justice.

**4.4** L’Affilié s’interdit de faire une demande d’affiliation pour un tiers quel qu’il soit, l’ouverture du Compte d’Affiliation est faite intuitu personae : il n’est ni cessible, ni transmissible.

**4.5** L’Affilié s’interdit de faire du parrainage via son compte joueur Betclic, dans le cas où il en a un.

**4.6** L’Affilié s’interdit d’assurer la promotion du Site par le biais d’un site-under. Aucun nouveau joueur ne pourra être considéré comme recruté et comptabilisé par ce biais.

**4.7** Compte tenu des objectifs d’ordre public de protection des mineurs énoncés par la loi n°2020-480 du 27 mai 2020 portant régime des jeux de hasard en Côte d’Ivoire, l’Affilié reconnaît que le Site de l’Affilié ne doit pas être dédié à une activité axée vers des personnes mineures ou avoir vocation à s’adresser à des personnes mineures. Les communications sur les jeux ne doivent pas cibler les personnes mineures.

**4.8** L’Affilié accepte de fournir à Equinox toute documentation d’identification concernant l’Affilié personne physique ou personne morale que celle-ci pourrait être amenée à lui demander, à n’importe quel moment, afin d’effectuer des vérifications concernant le Site de l’Affilié et/ou toute information concernant l’Affilié. Si l’Affilié ne fournit pas, dans un délai de trente (30) jours à compter de son inscription, l’intégralité des documents ou justificatifs demandés par Equinox, alors Equinox pourrait décider de suspendre temporairement le Contrat, ou tout paiement de Commission en cours, et/ou de résilier le Contrat.

**4.9** En cas de non-respect des obligations prévues aux points 4.4, 4.5, 4.6 4.7 et 4.8, Equinox se réserve le droit de résilier le Contrat dans les sept (7) jours ouvrés suivant l’envoi d’une lettre de résiliation par email à l’Affilié. Le Contrat sera alors résilié de plein droit dans les conditions définies à l’article 10 du Contrat.

#### **Article 5. Obligation de recrutement de Nouveaux Clients par l’Affilié**

Pour bénéficier d’une Commission telle que définie à l’article 8 ci-dessous ou au sein de conditions particulières indiquées dans l’ordre d’insertion et négociées par les Parties, l’Affilié s’engage expressément à recruter un minimum de cinq (5) Nouveaux Clients qui deviennent des Joueurs Actifs sur toute période de trois (3) mois consécutifs et ce, à partir de la date de validation effectuée par email par Equinox de la demande d’affiliation (cf. article 3 des présentes).

En cas de non-respect par l’Affilié de ce minimum de Joueurs Actifs par période de trois (3) mois consécutifs, Equinox se réserve le droit de résilier le Contrat dans les sept (7) jours ouvrés suivant l’envoi d’une lettre de résiliation par email.

#### **Article 6. Dénomination, contenu, maintenance du Site de l’Affilié**

**6.1** Si l’Affilié décide de modifier l’objet, le contenu, la dénomination, la présentation du Site de l’Affilié, il devra en informer préalablement Equinox par email à l’adresse suivante : [affiliate@beaffiliates.fr](mailto:affiliate@beaffiliates.fr) et ce, un (1) mois minimum avant tout changement.

Eu égard aux modifications faites sur le Site de l’Affilié, Equinox pourra résilier le présent Contrat dans les trente (30) jours suivant la réception de l’information si le Site de l’Affilié ne correspond plus aux critères d’affiliation d’Equinox et notamment aux critères définis à l’article 3 ci-avant.

**6.2** Il est précisé que l’Affilié est seul responsable du développement, de l’exploitation et de la

maintenance du Site de l’Affilié ainsi que de ses contenus.

L’Affilié s’engage à ne pas diffuser sur le Site de l’Affilié de contenus dont l’objet serait de nature à contrevenir à l’ordre public, la législation ou la réglementation en vigueur et, notamment, sans que cette liste n’ait un quelconque caractère limitatif ou exhaustif, des contenus dont l’objet :

- Présenterait un caractère violent, pornographique ou susceptible de porter atteinte au respect de la personne humaine ou de sa dignité, à l’égalité entre les femmes et les hommes, à la protection des enfants et des adolescents ;
- Encouragerait à, ou promotionnerait la commission de crimes ou de délits ;
- Inciterait à la violence, à la consommation de substances interdites, au suicide, à la discrimination et/ou à la haine raciale ;
- Constituerait des fausses nouvelles, des rumeurs ;
- Porterait atteinte à la vie privée ;
- Serait constitutif ou encouragerait le harcèlement ;
- Aurait un caractère injurieux, haineux, diffamatoire, dénigrant, raciste, antisémite, ou xénophobe ;
- Porterait atteinte d’une quelconque façon aux droits de propriété intellectuelle et notamment aux droits d’auteurs, droits voisins, droits des marques, droits de la personnalité et aux droits des biens ou violerait un secret de fabrication ;
- Impliquerait la transmission de courriels de masse non sollicités ou de spams ;
- Viserait majoritairement les moins de 18 ans ;
- Violerait les dispositions de la loi n°2020-480 du 27 mai 2020 portant régime des jeux de hasard en Côte d’Ivoire et des textes s’y rapportant.

Tout non-respect par l’Affilié des termes qui précèdent pourra notamment entraîner de la part d’Equinox :

- La suspension ou le non-paiement de toutes les Commissions qui pourraient être dues à l’Affilié,
- La résiliation du Contrat par envoi d’un email avec effet immédiat et ce, sans préjudice de toutes actions en justice.

L’Affilié est seul et unique responsable du Site de l’Affilié et, en conséquence, garantit Equinox, son Groupe et toute société lui appartenant, contre toutes réclamations, tous recours, toutes actions qui pourraient être intentés du fait du non-respect par l’Affilié de la présente clause. L’Affilié supportera pour Equinox, son Groupe et les sociétés qui lui appartiennent tous frais et charges (y compris honoraires d’avocats) et les indemniserà de toute éventuelle réclamation, procédure, dommages directs et indirects subis par Equinox, son Site, son Groupe et les sociétés qui lui appartiennent.

**6.3** En outre, en acceptant les Conditions Générales d’Affiliation, l’Affilié s’engage à respecter les règles déontologiques suivantes :

**De manière générale, les affiliés ne doivent pas abuser de la crédulité, de la confiance ou du manque d'expérience et de connaissance du consommateur.**

**La communication des affiliés, sous quelque forme que ce soit, doit être claire, loyale et véridique et se décliner de façon responsable et transparente.**

La communication des affiliés ne doit pas, dans sa forme comme dans son contenu :

- Présenter le produit du jeu comme un revenu, un complément de revenu ou le jeu comme un investissement ou une alternative au travail ;
- Exploiter des croyances erronées sur les chances de gagner ou laisser entendre la possibilité de gains certains ou quasi certains ;
- Présenter le jeu comme un moyen de recouvrer des pertes au jeu ;
- Laisser penser que la répétitivité du jeu permettra forcément au joueur de gagner ou que l'augmentation de la fréquence du jeu accroît chaque fois un peu plus pour lui la probabilité de gagner ;
- Laisser penser que la compétence ou l'expérience permettent d'éliminer le hasard ou l'incertitude dont dépend le gain ;
- Valoriser, banaliser ou inciter à une pratique du jeu excessive, immodérée et/ou à des prises de risque excessives ;
- Dévaloriser ou dénigrer les publics qui ne jouent pas ou, inversement, conférer une quelconque forme de supériorité à ceux qui jouent ;
- Suggérer qu'elle s'adresse à des publics mineurs ou utiliser des éléments – visuels, sonores, verbaux ou écrits – la rendant spécifiquement attractive pour des publics mineurs.

## **Article 7. Propriété intellectuelle**

**7.1** Tout droit de propriété intellectuelle attaché aux Matériels Publicitaires, aux marques, aux logos et aux noms de domaine d'Equinox, du Groupe ou des sociétés du Groupe, est et reste la propriété exclusive d'Equinox de son Groupe ou de toutes sociétés appartenant à son Groupe.

**7.2** Pendant la durée des présentes, Equinox accorde à l'Affilié une licence non exclusive d'utiliser les Matériels Publicitaires, la marque et le logo « Betclic » et ce, dans le strict cadre de l'exécution par l'Affilié du Contrat.

Cette licence ne peut pas être sous-licenciée, cédée ou transférée.

L'Affilié s'engage à n'effectuer aucune action qui pourrait porter une quelconque atteinte auxdits droits de propriété intellectuelle. L'Affilié s'engage à informer immédiatement Equinox s'il a connaissance d'une quelconque utilisation des Matériels Publicitaires, marque, logo par toute tierce partie en violation des droits de propriété intellectuelle d'Equinox, de son Groupe ou de toutes sociétés appartenant à son Groupe.

**7.3** L'Affilié s'interdit de déposer une demande de marque identique ou similaire dans tous pays et de

réserver un nom de domaine identique ou similaire à toute marque ou nom de domaine utilisé ou enregistrée par Equinox, le Groupe ou toute société du Groupe lesquels comprennent notamment les termes « Betclic », « Betclick », « BeAffiliates » ou tout autre terme qui pourrait être compris comme désignant le Groupe ou toute société du Groupe. De manière générale, l’Affilié s’interdit d’exploiter tout signe distinctif identique ou similaire qui porterait atteinte aux droits d’Equinox ou du Groupe.

De la même façon, l’Affilié s’engage à ne pas obtenir d’une personne ou encourager toute personne à procéder de la sorte.

Dans l’hypothèse où l’Affilié souhaiterait utiliser un nom de domaine non utilisé ou détenu par Equinox, son Groupe ou les sociétés de son Groupe, l’Affilié en avisera Equinox afin que cette dernière puisse prendre toutes les mesures raisonnables pour le réserver et, le cas échéant, pour accorder une licence d’utilisation de ce nom de domaine à l’Affilié pour la durée du Contrat.

L’Affilié reconnaît que la réservation de noms de domaine en violation des marques de concurrents d’Equinox ou de son Groupe ou de sociétés appartenant au Groupe est également illégal.

L’Affilié reconnaît et accepte que l’attribution de dommages-intérêts ne saurait être suffisante et s’engage à effectuer tous les actes nécessaires afin de céder à Equinox, à son Groupe ou à toutes sociétés lui appartenant tous les droits liés aux noms de domaine réservés en violation de cette clause et à exécuter rapidement toutes les actions nécessaires à ses frais pour procéder au transfert desdits noms.

Aucune Commission ne sera due à l’Affilié sur les Joueurs Actifs générés par tous noms de domaine réservés en violation de cette clause.

**7.4** L’Affilié s’interdit d’enregistrer ou faire enregistrer notamment tous mots-clés, ou termes de recherche qui soient identiques ou similaires aux marques Betclic, BeAffiliates ou qui incluent des variantes de ses termes ou qui ajoutent à ceux-ci les mots « jeu », « game », « sport », « pari » ou « Poker », ou qui soient identiques ou semblables aux marques appartenant à Equinox, au Groupe ou à toutes sociétés du Groupe.

## **Article 8. Plan de Commissionnement**

**L’Affilié sera rémunéré au CPA (« Coût Par Acquisition »), tel que défini au sein de l’ordre d’insertion, basé sur les « Nouveaux Joueurs » recrutés sur un (1) mois calendaire.**

## **Article 9. Paiement des Commissions**

**9.1** Sous réserve du respect du Contrat par l’Affilié, Equinox versera à l’Affilié une Commission mensuelle selon le plan de commissionnement choisi par celui-ci et validé par Equinox, étant précisé que si le paiement est inférieur à cent euros hors taxes (100€ HT), les Parties sont convenues qu’Equinox pourra le réaffecter au mois suivant.

**9.2** Toutes les Commissions dues seront payées en euros.

**9.3** Le paiement de la Commission sera effectué au plus tard trente (30) jours à compter de la fin de chaque mois et sera fait soit **(i)** par virement bancaire soit **(ii)** par crédit à un porte-monnaie électronique

(Neteller/Skrill).

Equinox ne déduit aucun frais sur les virements bancaires, cependant la propre banque de l’Affilié peut choisir de percevoir des frais sur de telles transactions.

**9.4** Les données disponibles sur la Plateforme seront celles utilisées par Equinox comme base de détermination des Commissions.

**9.5** Il est de la responsabilité de l’Affilié de s’assurer que les informations financières nécessaires pour le paiement de sa Commission sont à jour et ont bien été transmises à Equinox. L’Affilié s’engage à demander à Equinox le paiement de toute commission due dans les douze (12) mois de son exigibilité. Au-delà de ce délai, l’Affilié ne sera plus en droit d’en demander le paiement.

### **Article 10. Durée et résiliation**

**10.1** Le Contrat débute lors de l’approbation par email par Equinox de la demande d’affiliation de l’Affilié. Le Contrat a une durée indéterminée. Il se terminera le jour où l’une des Parties notifiera à l’autre Partie, par email, qu’elle désire mettre fin au Contrat et ce, pour quelque raison que ce soit.

Dans ce cas, et sauf conditions particulières liées à l’exercice du droit de rétractation par des Affiliés consommateurs, le Contrat sera résilié quatre-vingt-dix (90) jours après la réception dudit email notifiant la résiliation.

**10.2** En cas de non-respect par l’une ou l’autre des Parties de l’une de ses obligations définies au sein du Contrat, l’autre Partie pourra résilier immédiatement et de plein droit le Contrat par email. Cette résiliation n’interviendra toutefois qu’après l’envoi par email d’une lettre de mise en demeure demeurée infructueuse pendant un délai de 7 (sept) jours à compter de sa date de réception dans lequel il est officiellement demandé à ladite Partie de remédier au manquement et ce, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être par ailleurs réclamés.

**10.3** En cas de fraude, Equinox se réserve le droit de résilier le Contrat sans préavis. Dans un tel cas, Equinox se réserve le droit de ne pas payer les Commissions frauduleuses, de les déduire, ou d’en demander le remboursement à l’Affilié.

**10.4** Si les agréments accordés par la LONACI à la société éditrice du Site, et appartenant au même Groupe qu’Equinox, faisaient l’objet d’un retrait temporaire ou définitif, Equinox serait en droit de résilier le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception à effet immédiat, sans que l’Affilié ne puisse prétendre à aucune compensation.

En cas de résiliation du Contrat pour quelques causes que ce soit, l’Affilié s’engage à supprimer l’ensemble des Matériels Publicitaires de son Site Affilié et à désactiver tous les liens dudit Site Affilié vers le Site et ce, dans les cinq (5) jours suivant la cessation du Contrat.

Toute résiliation entraîne la fin du plan de commissionnement choisi, quel qu’il soit. Aucune rémunération, ne saurait être due après la fin du Contrat.



## **Article 11. Dispositions applicables aux Consommateurs – Droit de rétractation**

Dans l'hypothèse où le Contrat serait conclu avec un Affilié consommateur, les dispositions du Code de la consommation s'appliqueront dans les conditions suivantes.

**11.1** En application des dispositions des articles 45 et suivants du Code de la consommation, l'Affilié Consommateur dispose d'un délai de dix (10) jours francs à compter de la date d'acceptation par ce dernier des présentes Conditions Générales d'Affiliation proposée par Equinox afin d'exercer son droit de rétractation.

Le cas échéant, le délai de quatre-vingt-dix (90) jours prévu à l'article 10.1 du présent Contrat pour résilier le Contrat n'aura pas lieu de s'appliquer.

Le droit de rétractation peut être exercé en écrivant à la société Betclik Group à l'adresse postale ci-après :

Betclik Group  
Service Affiliation  
117, quai de Bacalan  
33300 Bordeaux

**11.2** Dans l'hypothèse où l'Affilié consommateur exercerait son droit de rétractation après avoir recruté de Nouveaux Clients, Equinox s'engage à payer les Commissions qui seraient dues avant de procéder à la clôture du compte Affilié.

## **Article 12. Confidentialité**

**12.1** L'Affilié s'engage à respecter, sans limitation de durée, une stricte obligation de confidentialité concernant toutes les informations sur tout support et de toute nature auxquelles il aura accès dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution des présentes et concernant l'activité d'Equinox, du Groupe et des sociétés du Groupe auquel elle appartient.

**12.2** L'Affilié se porte fort du parfait respect de ses obligations par toute personne intervenant directement ou indirectement dans le cadre de l'exécution de tout ou partie des présentes.

**12.3** Cette obligation de confidentialité ne saurait s'appliquer dans le cas d'une réquisition judiciaire adressée à l'une ou l'autre des Parties, ou dans le cas où l'une des Parties aurait besoin de justifier d'éléments de fait, dans le cas d'une enquête administrative, fiscale ou judiciaire. Elle ne s'applique pas non plus à l'égard des conseils des Parties qui sont tenus au secret professionnel.

## **Article 13. Protection des données à caractère personnel**

Aux fins des services délivrés par l'Affilié dans le cadre du programme d'affiliation, Equinox (filiale de Betclik Everest Group) et l'Affilié sont tous deux responsables de leurs traitements de données à caractère personnel respectifs.

### **13.1 Engagements d'Equinox**

Equinox, qui détermine les finalités des traitements de données à caractère personnel, est au sens de la réglementation applicable à la Protection des Données, responsable de traitement.

Equinox s'engage à traiter les données à caractère personnel conformément à la Loi n 2013-450 du 19 juin 2013 relative la protection des données à caractère ainsi qu'à toutes les lois applicables (ci-après ensemble dénommés la « **Réglementation Applicable à la Protection des Données** »).

Pour plus d'information concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez consulter notre **Politique de protection des données (cf ci-dessous)**.

### **13.2 Engagements de l'Affilié**

Dans le cadre de l'exécution du Contrat, l'Affilié s'engage à respecter, en toutes circonstances, l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, en particulier la Réglementation Applicable à la Protection des Données.

L'Affilié en tant que responsable de traitement s'engage plus particulièrement à :

- Respecter, lorsque ces derniers sont applicables, les principes de consentement libre, spécifique, éclairé et univoque ;
- Collecter et traiter les données à caractère personnel dans le cadre de finalités déterminées, légitimes et pertinentes pour lesquelles le consentement aura été donné par les personnes concernées ;
- Conserver les données à caractère personnel selon une durée en adéquation avec la finalité et la nature des traitements ;
- Assurer, la conformité de la réglementation applicable en matière de cookies et autres traceurs ;
- Garantir la confidentialité et l'intégrité des données à caractère personnel traitées ;
- Garantir les droits des personnes concernées conformément à la réglementation applicable (information, accès, rectification, opposition, effacement au traitement des données personnelles).

**13.3** Chacune des Parties peut, à tout moment, avec un préavis d'au moins trente (30) jours, réviser les dispositions du présent article 13 en le remplaçant par un accord qui garantisse à minima les mêmes conditions de protection des données personnelles et adapté à toute évolution des lois applicables en la matière.

### **Article 14. Responsabilité**

**14.1** Chacune des Parties est responsable selon le droit commun en cas de dommage direct causé à l'autre Partie.

**14.2** L'Affilié indemniserà Equinox de tous préjudices indirects subis par Equinox et/ou son Groupe, tel que notamment la perte de revenu, la perte de clientèle et résultant notamment du non-respect par l'Affilié des termes du Contrat.

**14.3** L'obligation de chaque Partie d'indemniser l'autre Partie demeure en vigueur après l'expiration ou la résiliation du Contrat.

### **Article 15. Modification des Conditions Générales d’Affiliation**

L’Affilié reconnaît et accepte qu’Equinox puisse modifier les Conditions Générales d’Affiliation.

Toute nouvelle version des Conditions Générales d’Affiliation sera affichée via un pop-up lors de la connexion de l’Affilié à son Compte d’Affiliation.

L’Affilié devra accepter cette nouvelle version des Conditions Générales d’Affiliation dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de l’avis de modification.

En cas de refus ou d’absence de validation des modifications des Conditions Générales d’Affiliation par l’Affilié, son Compte d’Affiliation sera clôturé et le Contrat automatiquement résilié.

### **Article 16. Divers**

**16.1** Chaque disposition du Contrat forme un tout distinct de sorte que toute décision d'un tribunal ou d'une cour de justice à l'effet que l'une des dispositions des présentes est nulle ou non exécutoire n'affecte aucunement la validité des autres dispositions des présentes ou leur caractère exécutoire.

**16.2** Aucun fait de tolérance par l'une ou l'autre des Parties, même répété, du non-respect par une Partie à l'une quelconque des stipulations du Contrat ne saurait constituer une renonciation, par ladite Partie, à l'une quelconque des stipulations des présentes.

**16.3** Le Contrat est incessible par l'une des Parties, sauf accord exprès préalable et écrit de l'autre Partie. Par exception à ce qui précède, Equinox pourra céder librement les droits du Contrat à une autre société du Groupe sous réserve d'une notification écrite à l’Affilié.

### **Article 17. Relations entre les Parties – indépendance économique**

**17.1** En aucun cas le Contrat ne peut être interprété comme constituant une joint-venture, une relation de mandat, d’agence, de partenariat, d’entreprise commune entre les Parties.

**17.2** Les Parties sont des personnes morales indépendantes agissant en leur propre nom et sous leur seule responsabilité.

**17.3** Chaque Partie s'interdit de prendre un engagement au nom et pour le compte de l'autre Partie, à laquelle elle ne saurait en aucun cas se substituer, sauf dans les limites strictement nécessaires à l'exécution du Contrat.

**17.4** Complètement autonomes et indépendantes l’une de l’autre, les Parties sont seules décisionnaires de leur gestion. En particulier, l’Affilié s’engage, pendant toute la durée des relations contractuelles à assurer une diversification suffisante des entreprises avec lesquelles il collabore.

En tout état de cause, l’Affilié ne pourra faire grief, le cas échéant, à Equinox, de laisser instaurer une quelconque situation de dépendance économique du fait de l’application de l’ensemble de leurs relations contractuelles.

**Article 18. Respect de la réglementation relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées**

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de lutte contre la corruption et les infractions assimilées, les Parties s'engagent à ne commettre aucun acte de corruption active ou passive, et à prévenir de tels actes en adoptant des pratiques commerciales transparentes avec leurs différents partenaires commerciaux.

L'Affilié reconnaît qu'Equinox appartient au Groupe qui se veut responsable et exemplaire. Notamment, l'Affilié est informé que le Groupe impose tant à ses salariés qu'à ses partenaires, le respect de règles éthiques visant à prévenir tout acte de corruption active ou passive, ou de trafic d'influence.

Ainsi, l'Affilié s'engage à ne jamais proposer, promettre ou donner, directement ou indirectement, un quelconque avantage à un salarié du Groupe ni à exercer de pression ou de sollicitation sur des salariés du Groupe.

**Article 19. Loi applicable et juridiction**

Le Contrat est régi et interprété selon le droit de la république de Côte d'Ivoire.

Les tribunaux d'Abidjan seront compétents en cas de survenance d'un litige entre les Parties.

## POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES AFFILIE

### INTRODUCTION

La protection et la sécurité des données à caractère personnel de nos Affiliés et utilisateurs est une préoccupation essentielle pour la société Equinox (filiale de Betclik Everest Group).

Lors de la collecte et du traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre de votre contrat d'affiliation, Equinox agit en tant que responsable de traitement et s'engage à respecter, en toutes circonstances, l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, en particulier celles relatives à la Loi n 2013-450 du 19 juin 2013 relative la protection des données à caractère ainsi qu'à toutes les lois applicables (ci-après ensemble dénommés la « **Réglementation Applicable à la Protection des Données** »).

La présente Politique vous informe également sur l'ensemble des moyens dont vous disposez pour contrôler l'utilisation des services et exercer vos droits s'y rapportant. En vous inscrivant sur le Site ou en utilisant le Site, vous déclarez avoir lu et compris la présente Politique de protection des données.

Pour toute question sur la présente Politique, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : [Privacy.team@betcligroup.com](mailto:Privacy.team@betcligroup.com)

#### 1. Collecte de vos données à caractère personnel

**Nous pouvons être amenés à collecter certaines données à caractère personnel vous concernant lors de votre inscription, notamment :**

- Informations personnelles
  - Nom d'utilisateur
  - Mot de passe
  
- Détails de contact
  - Adresse e-mail
  - Prénom
  - Nom de famille
  - Téléphone
  - Nom Skype
  - Adresse
  - Pays
  
- Coordonnées bancaires
  - Nom de famille
  - Adresse / Ville / Etat
  - IBAN
  - Swift/BSB/Routing
  
- Données additionnelles

- Adresse URL du site internet utilisé pour l'affiliation,
- Données de navigation (voir section cookies)

Nous pouvons également être amenés à collecter toute documentation d'identification concernant l'Affilié personne physique ou personne morale, à n'importe quel moment, afin d'effectuer des vérifications concernant le Site de l'Affilié et/ou toute information concernant l'Affilié.

## 2. L'utilisation de vos données à caractère personnel

- **Le respect de nos obligations contractuelles** : Nous utiliserons vos données pour remplir nos obligations découlant du Contrat conclu entre vous et nous, et pour vous fournir les informations et les services que vous nous demandez. Nous utiliserons également vos données pour vous informer des modifications apportées à nos services et/ou produits et de l'évolution de notre relation contractuelle.
- **Le respect de nos obligations légales** : En tant qu'opérateur réglementé, nous sommes tenus de nous conformer aux directives applicables aux opérateurs de paris en ligne ainsi qu'à la législation de lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude, le financement du terrorisme, la corruption et l'évasion fiscale.
- **Intérêts légitimes** : Nous utiliserons également vos données dans certains cas sur la base de nos intérêts légitimes, principalement pour : se protéger contre la fraude et assurer la sécurité physique et informatique de notre société ; assurer la gestion de tout litige survenant entre nous ou avec des tiers.

## 3. Finalités d'utilisation de vos données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel ne sont utilisées que dans le cadre des finalités pour lesquelles vous les avez communiquées, à savoir :

- Gestion du compte Affilié et fourniture des Services ;
- Gestion de la communication avec l'Affilié ;
- Analyse et amélioration de l'offre ;
- Lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Répondre à une demande d'ordre légal ou réglementaire, une décision de justice ou dans le cadre d'une procédure juridique ;
- Gestion des plans de commissionnement et des paiements.

## 4. Destinataire de vos données à caractère personnel

Equinox est seul destinataire de vos données à caractère personnel. Elles sont toutefois susceptibles d'être transmises à des sociétés de Betclic Everest Group et des sociétés sous-traitantes en veillant à ce qu'elles soient utilisées uniquement dans le cadre des finalités indiquées dans la présente politique de protection des données.

Vos données pourront également être communiquées aux divers prestataires de services d'Equinox comme, par exemple, les prestataires de paiement et ce, exclusivement pour les besoins de son activité et afin de lui permettre de remplir les obligations légales et réglementaires notamment concernant la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent.

Vos données pourront également être transmises à :

- Plateforme d'affiliation ;
- Prestataires de services informatiques ;
- Auditeurs ;
- Toute autorité compétente.

Nous veillons strictement à ce que nos sous-traitants respectent la Réglementation Applicable à la Protection des Données ainsi que les règles que nous leur imposons contractuellement en matière de sécurité des données.

Certains de nos sous-traitants peuvent être situés hors de Côte d'Ivoire. Dans cette hypothèse, nous veillons à ce que les transferts soient encadrés par des garanties juridiques adéquates. Nous nous engageons à faire respecter par nos sous-traitants les obligations de sécurité et de confidentialité requises.

## **5. La sécurité de vos données à caractère personnel**

Equinox met en œuvre des mesures de protection de vos données personnelles via des dispositifs de sécurité techniques et organisationnelles.

En cas d'utilisation non autorisée de vos identifiants, vous devez immédiatement en informer Equinox ou le Groupe.

## **6. La conservation de vos données à caractère personnel**

Nous ne conservons vos données à caractère personnel que pour les durées correspondantes à la poursuite des finalités pour lesquelles elles ont été collectées notamment afin de vous fournir les services associés à votre contrat d'affiliation et nous conformer à nos obligations légales, notamment en matière de jeu en ligne et de lutte anti-blanchiment, ou pour faire valoir un de nos droits.

## **7. Les droits relatifs à vos données à caractère personnel**

- Le droit d'être informé sur les traitements concernant vos données à caractère personnel : Vous avez le droit d'exiger des informations claires, transparentes et facilement compréhensibles sur la façon dont nous utilisons vos informations et sur vos droits.
- Le droit d'accéder à vos données à caractère personnel : Vous avez le droit d'obtenir une copie de vos données à caractère personnel.

- Le droit de rectifier vos données à caractère personnel : Vous avez le droit de rectifier vos données à caractère personnel si celles-ci sont erronées ou incomplètes.
- Le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel : Vous pouvez vous opposer à tout moment à la réception de messages commerciaux en changeant vos préférences.
- Le droit à l'effacement de vos données à caractère personnel : Vous pouvez demander la suppression de vos données à caractère personnel. Ce droit ne pourra s'appliquer que dans certains cas où vos données à caractère personnel ne sont plus nécessaires pour réaliser les finalités pour lesquelles elles avaient été collectées ou traitées.

En tant qu'Affilié, vous pouvez exercer vos droits en adressant un courrier électronique au Délégué à la Protection des Données (« **DPO** ») à l'adresse e-mail suivante :

[Privacy.team@betcligroup.com](mailto:Privacy.team@betcligroup.com).

Si toutefois vous considérez que ces droits n'ont pas été respectés, vous avez la possibilité de porter une réclamation auprès de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI <https://www.artci.ci/>) si vous pensez avoir subi une violation de vos droits.

## 8. Cookies et autres traceurs

### 8.1 Qu'est-ce qu'un cookie ?

Un cookie est un petit fichier placé sur votre terminal (ordinateur, votre tablette ou votre appareil mobile) par un site Internet ou une application mobile. Un cookie ne contient aucune information intelligible mais permet de faire le lien entre un terminal et d'autres informations relatives à votre expérience sur nos Services ainsi que les préférences que vous avez exprimées en utilisant ces Services.

### 8.2 Quels sont les cookies présents sur le site ?

Cookies de site Web essentiels :

Ces cookies sont strictement nécessaires pour vous permettre d'accéder au site web. Si vous empêchez leur installation, vous ne pourrez plus utiliser les fonctionnalités du site web et celui-ci pourrait ne pas fonctionner de façon efficace.

Cookies d'analyse :

Ces cookies recueillent des informations qui sont utilisées sous une forme agrégée pour nous aider à comprendre comment le site Web est utilisé et à garantir sa bonne administration.

Aucun cookie publicitaire, de réseaux sociaux ou balise web (pixel) n'est utilisé lors de votre navigation sur le site.

### 8.3 Comment régler et bloquer des cookies via vos paramètres de navigation ?



Vous pouvez également définir ou modifier les commandes de votre navigateur Web pour accepter ou refuser les cookies. Si vous choisissez de refuser les cookies, vous pouvez toujours utiliser notre site Web, bien que votre accès à certaines fonctionnalités et zones de notre site Web puisse être restreint. Comme les moyens par lesquels vous pouvez refuser les cookies via les contrôles de votre navigateur Web varient d'un navigateur à l'autre, vous devriez consulter le menu d'aide de votre navigateur pour plus d'informations.

## **9. Modification de la politique**

Equinox peut être amenée à modifier la présente Politique, à tout moment.

Si Equinox apporte des changements substantiels à cette Charte, vous en serez informés par l'intermédiaire d'un avis visible à l'occasion de votre prochaine connexion.